

## COMPTE ADMINISTRATIF 2021

### Synthèse à l'intention des Thoirysiennes et Thoirysiens

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'« *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune [www.mairie-thoiry.fr](http://www.mairie-thoiry.fr).

Chers Thoirysiennes, Chers Thoirysiens,

Je suis consciente que la présentation synthétique des comptes de la commune et des enjeux financiers associés n'est pas un exercice aisé à réaliser et à comprendre pour les citoyens.

Mais cet exercice de pédagogie obligatoire et de transparence est essentiel pour démontrer l'engagement et les réalisations de l'équipe municipale au service des citoyens thoirysiens.

### QU'EST-CE QU'UN COMPTE ADMINISTRATIF ?

Le compte administratif retrace toutes les dépenses et recettes intervenues entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année 2021.

Il doit être approuvé avant le 30 juin 2022. Le compte administratif 2021 a été adopté par le conseil municipal le mercredi 9 mars 2022.

Le compte administratif est établi pour les 2 budgets de la commune :

- **Budget général** qui retrace de nombreuses activités communales (groupe scolaire, restauration scolaire, centre de loisirs, activités périscolaires, équipements sportifs et culturels, entretien des voiries et espaces publics, administration...) financées essentiellement par les impôts locaux (taxes foncière bâtie et non bâtie, taxe d'habitation en cours de suppression progressive d'ici 2023), la Compensation Financière Genevoise, les dotations de l'Etat et les participations des usagers à certains services payants (Restauration scolaire, périscolaire, centre de loisirs, Ecole de Musique). Tous les investissements réalisés par la commune sont prévus et comptabilisés dans ce budget.
- **Budget de la régie bois** sur lequel sont regroupés les frais liés à la gestion de la forêt assurée par l'Office National des Forêts et les recettes tirées de la vente de bois.

Le compte administratif doit être sincère et respecter des règles d'équilibre :

- **Equilibre** : il apparaît évident que le compte administratif doit présenter un excédent, c'est le signe d'une gestion saine. En revanche, il serait plus inquiétant que le compte administratif présente un déficit de fonctionnement, ce serait le signe d'une situation financière très dégradée.
- **Sincère** : le Préfet s'assure de la sincérité du compte administratif par comparaison avec le compte de gestion. Le compte de gestion, établi par le comptable public qui est seul chargé de payer les dépenses communales, doit être identique au compte administratif établi par la commune.

### LES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 : UNE SITUATION FINANCIERE TRES SAINE

En 2021, la commune présente un résultat excédentaire de 98 627.30 € avec un excédent de fonctionnement de 1 440 567.06 € et un déficit d'investissement de 1 341 939.94 €.

Avec la prise en compte des résultats 2020 reportés, la commune affiche à fin 2021 un résultat global excédentaire.

Budgets	Résultat fonctionnement 2021	Résultat fonctionnement 2020 reporté	Résultat cumulé
Budget général	1 439 259,06 €	1 974 997,95 €	<b>3 414 257,01 €</b>
Budget régie bois	1 308,18 €	80 736,45 €	<b>82 044,63 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 440 567,24 €</b>	<b>2 055 734,40 €</b>	<b>3 496 301,64 €</b>

Budgets	Résultat investissement 2021	Résultat investissement 2020 reporté	Résultat cumulé
Budget général	-1 335 477,79 €	6 122 789,21 €	<b>4 787 311,42 €</b>
Budget régie bois	-6 462,15 €	26 609,20 €	<b>20 147,05 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-1 341 939,94 €</b>	<b>6 149 398,41 €</b>	<b>4 807 458,47 €</b>

Budgets	Résultat global 2021	Résultat global 2020 reporté	Résultat global cumulé
Budget général	103 781,27 €	8 097 787,16 €	<b>8 201 568,43 €</b>
Budget régie bois	-5 153,97 €	107 345,65 €	<b>102 191,68 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>98 627,30 €</b>	<b>8 205 132,81 €</b>	<b>8 303 760,11 €</b>

### LA SITUATION FINANCIERE DU BUDGET GENERAL :

Le budget général de la commune est le budget qui regroupe l'essentiel des activités communales financées par les impôts locaux, la compensation financière genevoise, les dotations de l'Etat et les redevances versées par les usagers des services publics municipaux (restauration et périscolaire, centre de loisirs, locations, école de musique). Il constitue ainsi l'élément principal de l'appréciation de la santé financière de la commune.

**Le budget général de la commune dispose d'une situation financière très saine qui se caractérise par 4 éléments clefs :**

1. Une **épargne de gestion** de plus de 1.8 M€ pour des recettes courantes de 9 M€, soit un taux d'épargne de près de 20.6%. Cette épargne est utilisée en priorité pour rembourser l'annuité de la dette communale (intérêts et capital) puis autofinancer les investissements.

2. Une **capacité d'autofinancement**, après remboursement de l'annuité de dette, de 1.6 M€ qui permet d'assurer le financement d'une large part des investissements (76%).
3. Un **endettement** limité à 2.4 millions d'euros à fin 2021 qui sera totalement remboursé en 2032 en l'absence de nouveaux emprunts mobilisés.
4. Une **capacité dynamique de désendettement de 1.4 années** : il faudrait 1.4 ans à la commune pour rembourser la totalité de sa dette si elle le souhaitait, alors que les premiers signaux d'un endettement excessif apparaissent à partir de 12 années, et que la moyenne nationale de l'ensemble des communes est de 5 ans.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez à consulter les documents disponibles sur notre site internet ou à adresser un mail à l'adresse suivante : [mairie@mairie-thoiry.fr](mailto:mairie@mairie-thoiry.fr)

Muriel BENIER,  
Maire

## VISION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF :

## PRESENTATION CA 2021 - BUDGET GENERAL

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
<b>DEPENSES</b>	<b>7 586 477,16 €</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>2 329 512,66 €</b>
011 - Charges à caractère général	2 015 540,01 €	10 - Dotations	720,00 €
012 - Charges de personnel	3 845 515,90 €	16 - Emprunts et dettes (remboursement capital)	185 964,55 €
014 - Atténuations de produits	726 890,57 €	Opérations d'investissements	2 025 603,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	518 004,58 €	26 - Participations	7 000,00 €
66 - Charges financières	90 527,84 €	27 - Immobilisations financières	66 442,47 €
67 - Charges exceptionnelles	13 684,76 €	040 - Opérations d'ordre section à section	19 590,00 €
042 - Opérations d'ordre section à section	376 313,50 €	041 - Opérations patrimoniales	24 192,64 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)		001 - Résultat d'investissement reporté (déficit)	
<b>RECETTES</b>	<b>11 000 734,17 €</b>	<b>RECETTES</b>	<b>7 116 824,08 €</b>
013 - Atténuations de charges	42 034,81 €	10 - Dotations (TA, FCTVA, excédents capitalisés)	344 641,32 €
70 - Produits des services et du domaine	640 215,82 €	13 - Subventions perçues	242 653,00 €
73 - Impôts et taxes	5 563 755,76 €	16 - Emprunts et dettes	1 001,90 €
74 - Dotations, subventions et participations	2 433 374,38 €	21 - Immobilisation corporelles	1 178,68 €
75 - Autres produits de gestion courante	275 850,32 €	23 - Immobilisations en cours	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	50 915,13 €	204 - Subventions d'équipements perçues	4 053,83 €
042 - Opérations d'ordre section à section	19 590,00 €	040 - Opérations d'ordre section à section	376 313,50 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	1 974 997,95 €	041 - Opérations patrimoniales	24 192,64 €
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (I)</b>	<b>3 414 257,01 €</b>	<b>001 - Résultat d'investissement reporté (excédent)</b>	<b>6 122 789,21 €</b>
		<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT (II)</b>	<b>4 787 311,42 €</b>
<b>RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (I) + (II)</b>		<b>8 201 568,43 €</b>	

## PRESENTATION CA 2021 - BUDGET REGIE BOIS

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
<b>DEPENSES</b>	<b>17 002,02 €</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>11 903,40 €</b>
011 - Charges à caractère général	13 774,77 €	040 - Opérations d'ordre section à section	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	21 - Immobilisations corporelles	11 903,40 €
66 - Charges financières	0,00 €	23 - Immobilisations en cours	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	322,00 €	041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
042 - Opérations d'ordre section à section	2 905,25 €	001 - Résultat d'investissement reporté (déficit)	
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)			
<b>RECETTES</b>	<b>99 046,65 €</b>	<b>RECETTES</b>	<b>32 470,45 €</b>
70 - Produits des services et du domaine	17 377,77 €	10 - Dotations (TA, FCTVA, excédents capitalisés)	0,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	0,00 €	13 - Subventions perçues	2 956,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	932,43 €	16 - Emprunts et dettes	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	040 - Opérations d'ordre section à section	2 905,25 €
042 - Opérations d'ordre section à section	0,00 €	041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	80 736,45 €	001 - Résultat d'investissement reporté (excédent)	26 609,20 €
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (I)</b>	<b>82 044,63 €</b>	<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT (II)</b>	<b>20 567,05 €</b>
<b>RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (I) + (II)</b>		<b>102 611,68 €</b>	